

# Manuel non exhaustif à l'usage des propriétaires d'équidés



<http://www.equitable-corse.com>  
[contact@equitable-corse.com](mailto:contact@equitable-corse.com)

Un équidé ne doit pas vivre seul.

**C'est un animal grégaire.**



Il doit pouvoir exprimer les comportements normaux de son espèce et a besoin de compagnie : de préférence un congénère mais un ovin, caprin ou bovin peut l'accompagner.



**Un équidé doit avoir un espace suffisamment grand et bien clôturé.**

**Le barbelé est interdit.**



Un équidé doit pouvoir se déplacer aux trois allures dans son paddock. Il doit avoir la place d'éviter ses congénères si besoin.

**Un abri, construit ou naturel, est obligatoire.**

La vie aux box est à proscrire; dans la nature, un cheval passe en moyenne 16 heures par jour à manger en se déplaçant. Il doit pouvoir s'abriter des intempéries ou de la chaleur.



L'utilisation de la couverture contrarie la thermorégulation naturelle des équidés. Elle ne doit être réservée qu'à des cas particuliers (cheval cachectique, très âgé, malade...).

# Un équidé doit avoir une alimentation adaptée.

## Le foin est l'aliment de base des équidés.

La distribution en quantité du fourrage (ou accès à l'herbe) doit être régulière, idéalement continue.



Un complément en céréales ou aliment industriel sera éventuellement apporté et calculé en fonction de l'âge, de la race, de l'activité et de la saison. La distribution doit être faite de manière régulière et fractionnée, le cheval ayant un petit estomac. On privilégie la distribution au niveau du sol, offrant au cheval une posture naturelle, mais pas à même le sol pour éviter le risque d'ingestion de terre ou de sable.

Les équidés n'assimilent pas les grains entiers, les céréales (orge principalement) doivent être concassées, aplaties, floconnées ou trempées.

La suralimentation est une maltraitance. Un âne ou un poney type shetland se contentera de foin ou d'herbe. Le pain, les carottes, les pommes ou le sucre ne sont que des friandises à donner avec modération.



**Un équidé doit avoir de l'eau propre et fraîche à disposition.**

**Un cheval boit jusqu'à 60 litres d'eau par jour.**



**Un équidé doit être vermifugé 2 à 4 fois par an,**

**A chaque saison.**

On adapte la dose au poids de l'équidé et on alterne les molécules qui ciblent certaines espèces de vers, selon les saisons. Le protocole est établi par le vétérinaire, adapté à l'âge de l'animal, éventuellement après coproscopie.

**et protégé contre les insectes.**

**Plusieurs maladies graves sont transmises par les insectes.**



L'équidé doit être protégé par l'utilisation d'insectifuges qui repoussent les insectes pendant quelques heures, ou d'insecticides qui ont une action prolongée. L'habitat doit également être traité et entretenu.

**Les pieds et les dents doivent être régulièrement entretenus.**

**La corne du sabot pousse d'environ 1 cm par mois et ne s'use pas systématiquement et pas de façon homogène.**

Les sabots de tous les équidés doivent être, au minimum, parés.



Le choix d'une ferrure, d'une hipposandale ou du pied nu pour un cheval au travail se fera en concertation avec le maréchal-ferrant qui interviendra tous les 7 ou 8 semaines. Si possible, on évite de ferrer les postérieurs des chevaux vivant en groupe pour limiter les risques de blessures graves aux autres.

**Comme les sabots, les dents poussent régulièrement et s'usent irrégulièrement.**

L'intervention d'un technicien dentaire est nécessaire au moins tous les deux ans. Un équidé présentant des problèmes dentaires peut avoir du mal à s'alimenter et souffrir à la monte ou au travail.



## Un équidé doit être soigné.

### Les coliques sont la cause première de mortalité.



Il faudra toujours prévenir et soulager la douleur.

En cas de symptômes de maladie, en cas de blessure ou d'atteinte grave, un vétérinaire doit rapidement intervenir.

Faire appel à un ostéopathe en cas d'inconfort ou de douleurs fonctionnelles.

## Un équidé est un être vivant et sensible.

### Son bien-être doit être une priorité.

- ◆ Comprendre son comportement et état émotionnel.
- ◆ Etablir une relation de confiance avec lui.
- ◆ Limiter le stress.
- ◆ Ne pas le laisser harnaché en dehors des périodes de travail.
- ◆ Le harnachement doit être adapté à l'équidé.
- ◆ Ne pas le laisser à l'attache.
- ◆ Ne pas le laisser exposé aux intempéries ou en plein soleil sans possibilité d'abri.



# Un cheval peut vivre jusqu'à 35 ans,

## un âne jusqu'à 45 ans.

Pour un cheval au travail, la retraite intervient en général vers 18 ou 20 ans. C'est un facteur à prendre en compte dès l'accueil d'un équidé afin de lui préparer de vieux jours confortables.



La fin de vie devra intervenir dans des conditions décentes, sans souffrance inutile.

## Pour plus d'informations

<https://equipedia.ifce.fr/sante-et-bien-etre-animal.html>